

mpétences
ment inserti
nation terti
emploi accuei
ientatioi
strie dévelop
rtification
mpagneme
aire
ion m*ét*iel
fessionnel
mpétences
ment inserti
nation terti
emploi accuei
ientatioi
strie dévelop
rtification

ENQUÊTE SUR LE RAPPORT À L'ÉCRIT DES STAGIAIRES DE L'AFPA



Direction de l'Ingénierie

*Institut National
de l'Oriention et de l'Insertion Professionnelles*



UNION EUROPÉENNE
Fonds social européen

ENQUETE SUR LE RAPPORT A L'ECRIT DES STAGIAIRES DE L'AFPA

Remerciements

Cette enquête a été rendue possible grâce au concours de différents partenaires, externes et internes, auxquels il sera fait référence dans les différentes rubriques de ce document :

- à l'externe, l'ANLCl, particulièrement Jean-Pierre Jeantheau, qui a mis à notre disposition les outils d'évaluation de l'enquête IVQ et nous a permis de bénéficier des compétences de Jean-Marie Besse et de Marie-Hélène Luis, du laboratoire PsyEf de l'Université de Lyon II, concepteur de ces outils, et de celles de Fabrice Murat, de l'INSEE, réalisateur de l'enquête IVQ,
- en interne, Daniel Chartier nous a apporté ses compétences techniques, en particulier pour le recueil et le traitement statistique des données, Dominique Vandenberghe effectue des requêtes dans les bases de données internes, au fur et à mesure des besoins de l'enquête (constitution de l'échantillon, données biographiques non-nominatives, données concernant les formations...), enfin Isabelle Woestelandt nous a assisté pour la réalisation de graphiques pour la présentation des résultats.

et bien sûr, en interne également, l'ensemble des psychologues du travail qui ont effectué cette enquête dans les 12 régions participantes.

Objectifs et résultats attendus

L'objectif général de cette enquête est de comparer le rapport à l'écrit d'un échantillon représentatif de stagiaires avec leur résultat en formation et leur situation par rapport à l'emploi 6 mois après la formation.

Pour l'INOIP, il s'agissait précisément de savoir s'il y a parmi nos stagiaires des personnes en situation d'illettrisme et si l'AFPA est en mesure de les emmener à la réussite en formation et au placement dans l'emploi.

Cette enquête a été engagée, en partenariat avec l'ANLCl, suite à celle qui avait été réalisée fin 2001 dans la région alsacienne dont les modalités n'avaient pas rendu possible le suivi des stagiaires enquêtés (résultats en fin de formation et placement). Outre ce problème, nous ne disposons pas, à cette date, de référence nationale en matière d'évaluation de l'illettrisme (Voir la note méthodologique en annexée à ce document).

3 types de résultats sont attendus à différentes échéances :

Profils des stagiaires de l'AFPA selon leur rapport à l'écrit

Ces résultats présentent le nombre de personnes en situation d'illettrisme (selon les différents profils définis par l'ANLCl) parmi les stagiaires de l'AFPA, et leurs caractéristiques selon différents critères (sexe, âge, niveau et secteur de la formation suivie, niveau scolaire déclaré).

Ces résultats sont comparés avec ceux de la population française (enquête IVQ 2004-2005).

- **Comparaison du rapport à l'écrit des stagiaires avec leur résultats en formation**
- **Comparaison du rapport à l'écrit des stagiaires avec leur placement**

Ces derniers résultats seront produits fin 2007.

PRESENTATION DES RESULTATS

Introduction

Nous présentons ici les deux premières séries de résultats attendus de l'enquête :

- les profils des stagiaires de l'AFPA selon leur rapport à l'écrit.
- la comparaison du rapport à l'écrit des stagiaires avec les résultats qu'ils ont obtenus à l'issue de leur formation.

Nous présentons également (en annexe 3) :

- les résultats de l'étude de la liaison entre rapport à l'écrit et capacités d'apprentissage, qui apporte un éclairage sur la comparaison entre rapport à l'écrit et réussite en formation,
- les résultats de l'exploitation de l'épreuve de compréhension orale (Cf. note méthodologique, annexe 1).

L'enquête s'est déroulée de septembre 2005 à mars 2006, dans 12 régions, auprès de 1035 stagiaires en formation (hors EAD).

I - Profils des stagiaires de l'AFPA selon leur rapport à l'écrit

Ces profils ont été définis par l'ANLCI et l'INSEE dans le cadre de l'enquête Information et Vie Quotidienne (IVQ), réalisée fin 2004 et début 2005 auprès d'un échantillon représentatif de la population française. Le rapport à l'écrit des stagiaires de l'AFPA a été évalué avec les mêmes instruments, de façon à pouvoir comparer les résultats des deux enquêtes¹.

Cette évaluation portait sur les trois domaines fondamentaux de l'écrit :

- lecture de mots,
- compréhension d'un texte simple,
- production de mots écrits.

Le rapport à l'écrit est caractérisé selon 4 profils :

¹ Voir en annexe 1 la note méthodologique présentant l'instrumentation et les modalités de l'enquête.

- de graves difficultés : moins de 40% de réussite dans au moins l'un des 3 domaines fondamentaux de l'écrit,
- de fortes difficultés : moins de 60% de réussite dans au moins l'un des 3 domaines fondamentaux de l'écrit,
- quelques difficultés dans au moins l'un des 3 domaines fondamentaux de l'écrit,
- pas de difficulté.

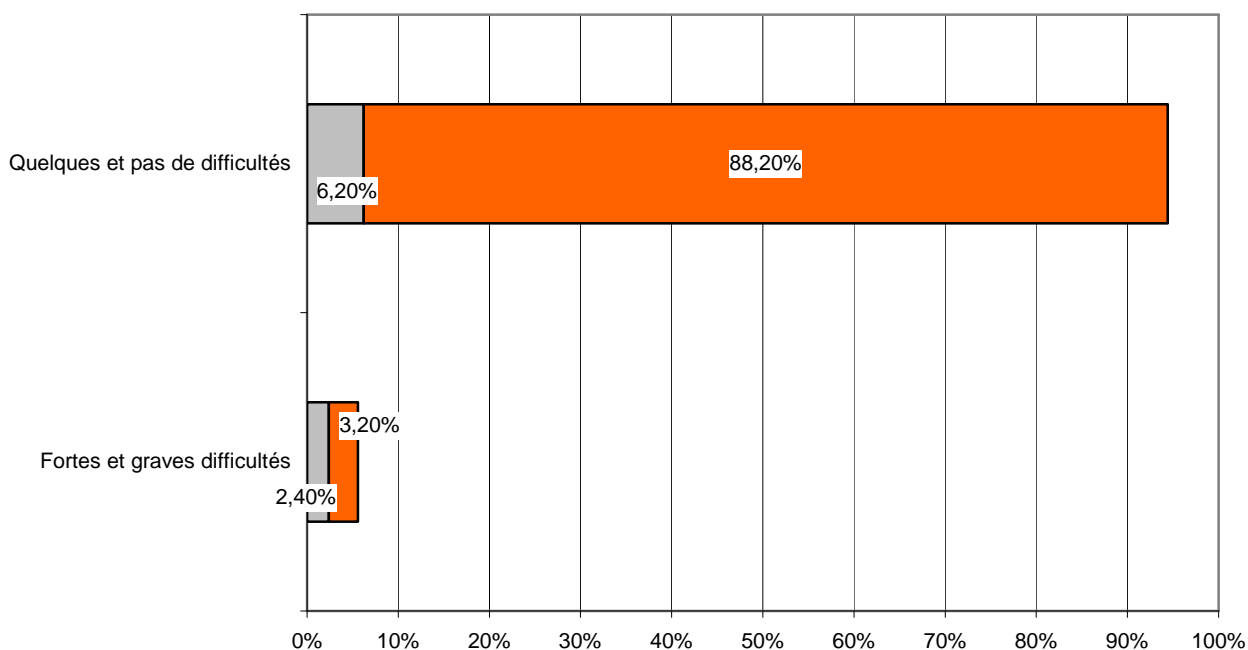
Les personnes considérées en situation d'illettrisme sont celles qui présentent de graves difficultés ou de fortes difficultés (les deux premiers profils) dans au moins l'un des trois domaines fondamentaux de l'écrit.

Rapport à l'écrit des stagiaires de l'AFPA

La comparaison des résultats des stagiaires de l'AFPA avec ceux de l'ensemble de la population française fait apparaître de très notables différences.

2,4% des stagiaires de l'AFPA rencontrent de graves difficultés face à l'écrit,
3,2% rencontrent de fortes difficultés.

Graphique 1 : Rapport à l'écrit des stagiaires de l'AFPA



5,6% des stagiaires de l'AFPA se trouvent en situation d'illettrisme

Ce chiffre représente un effectif de plus de 4000 personnes parmi les stagiaires de l'AFPA. Ce pourcentage est inférieur à celui de la population française résidant en France métropolitaine et ayant été scolarisée en France, qui est de 9%. Ce taux est de 12% si l'on inclut les personnes non-scolarisées en France.

Une première explication de ce constat peut être donnée par la différence d'âge des deux populations : la population AFPA de notre enquête est un peu plus jeune (17 à 58 ans) par rapport à la population française prise en compte dans l'enquête IVQ (18 à 65 ans), laquelle

a montré une plus forte proportion de personnes en situation d'illettrisme parmi les plus âgées (plus de 55 ans)

Une seconde explication tient au fait que la grande majorité des stagiaires accède à une formation qualifiante sur la base d'un pronostic de réussite fondé sur une évaluation de ses capacités d'apprentissage (capacités des stagiaires à tirer profit de la formation dans les conditions pédagogiques en vigueur à l'AFPA).

Toutefois, en dehors des formations du secteur tertiaire et des formations supérieures au niveau V (qui représentent en tout 37% du dispositif de l'AFPA), cette évaluation ne porte pas sur des compétences en lecture et écriture en tant que telles².

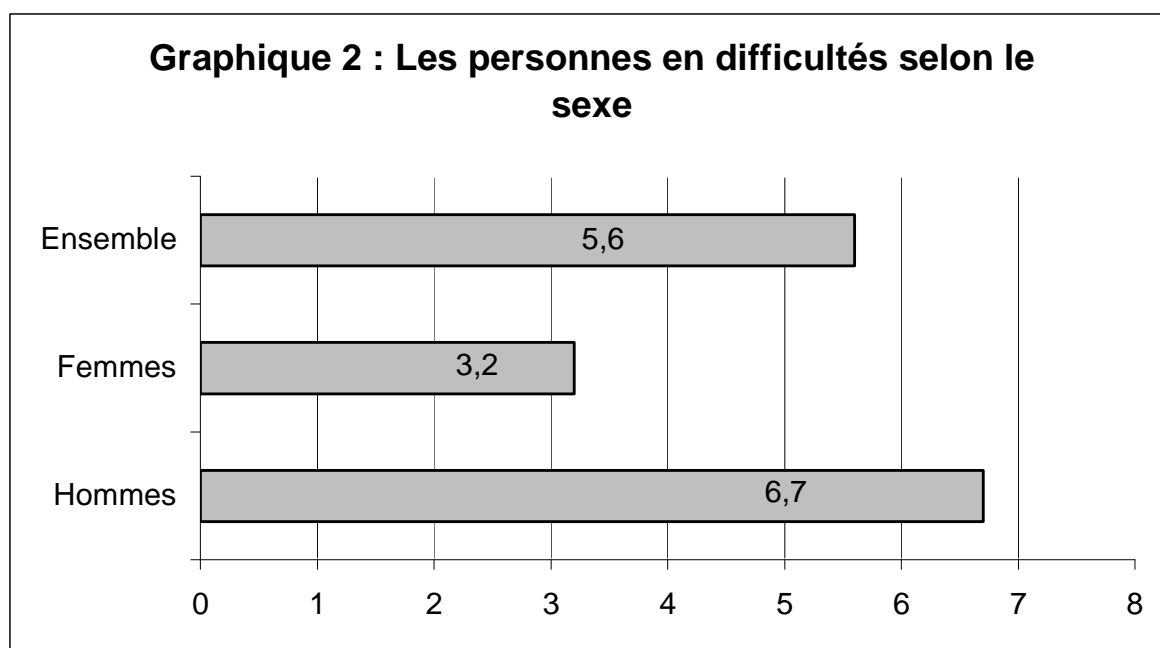
La première leçon à retenir de ce premier chiffre reste cependant que les modalités d'accès à une formation qualifiante à l'AFPA ne font pas barrage aux personnes en situation d'illettrisme, puisque plus de 4000 personnes dans cette situation accèdent à une formation.

La deuxième série de résultats (ci-après) montre que ces personnes réussissent leur formation.

Qui sont les personnes en situation d'illettrisme à l'AFPA ?

Sexe et rapport à l'écrit

Notre enquête confirme et accuse l'écart, constaté dans le cadre de l'enquête IVQ, entre les hommes et les femmes dans leur rapport à l'écrit



6,7% des hommes et 3,2% des femmes, sont en situation d'illettrisme

² La comparaison des résultats des stagiaires à cette enquête avec ceux qu'ils ont obtenus lors de cette évaluation, dont nous présentons les résultats ci-après (annexe 3), tend à confirmer l'existence d'une liaison entre les capacités d'apprentissage et un certain degré de maîtrise de ces compétences.

Dans l'enquête IVQ, ces taux sont de 14% dans la population masculine et de 11% dans la population féminine (et de 11% et 7% si l'on ne considère que les personnes scolarisées en France).

A l'AFPA, les hommes sont deux fois plus en situation d'illettrisme que les femmes.

Cet écart plus important à l'AFPA entre hommes et femmes peut s'expliquer par la différence de proportion des hommes et des femmes dans les différents secteurs professionnels : les femmes sont en plus grand nombre dans le tertiaire (58,6%), et particulièrement le tertiaire administratif (près de 62%) et bien moins nombreuses que les hommes dans le bâtiment (9,1%), qui, nous le verrons plus loin, est le secteur où l'on rencontre le plus de personnes en situation d'illettrisme. D'une façon générale, comme nous allons le voir, les résultats des hommes et des femmes sont très contrastés sur les critères de l'âge, du niveau de la formation et du secteur professionnel.

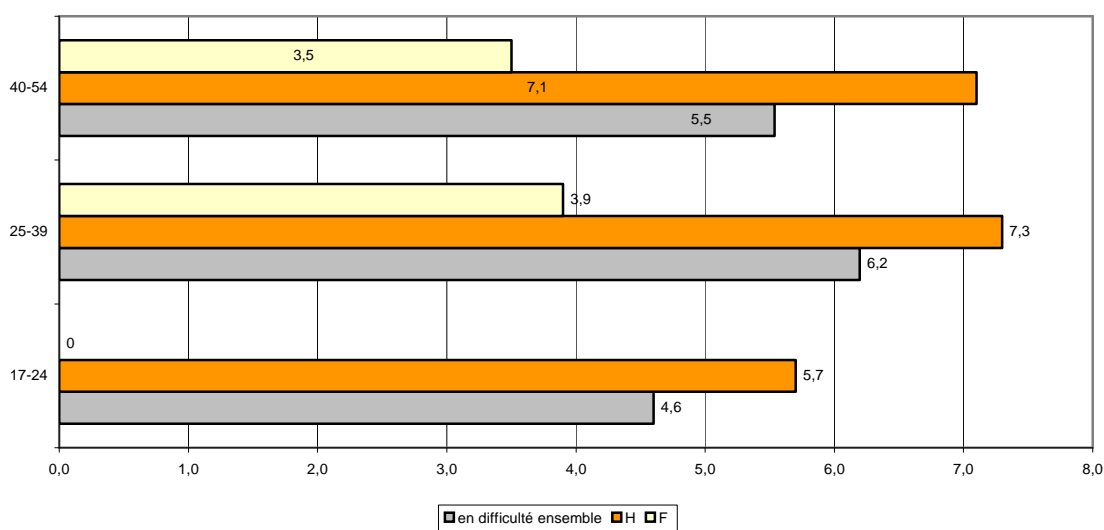
Age et rapport à l'écrit :

C'est sur cet aspect que les résultats à l'AFPA diffèrent le plus sensiblement de ceux de l'enquête IVQ. Cette enquête, comme nous l'avons indiqué plus haut, a montré que le taux de personnes en difficulté croît avec l'âge, les 55-65 ans présentant le plus fort taux de personnes en situation d'illettrisme (20%), les plus jeunes (18-24 ans) présentant le taux le plus faible (6%).

Pour pouvoir comparer nos résultats avec ceux de l'enquête IVQ, nous avons tout d'abord considéré les mêmes classes d'âge, en dehors des 55-65 ans, classe d'âge très peu représentée à l'AFPA (0,48% de l'effectif) pour laquelle les résultats ont donc peu de signification.

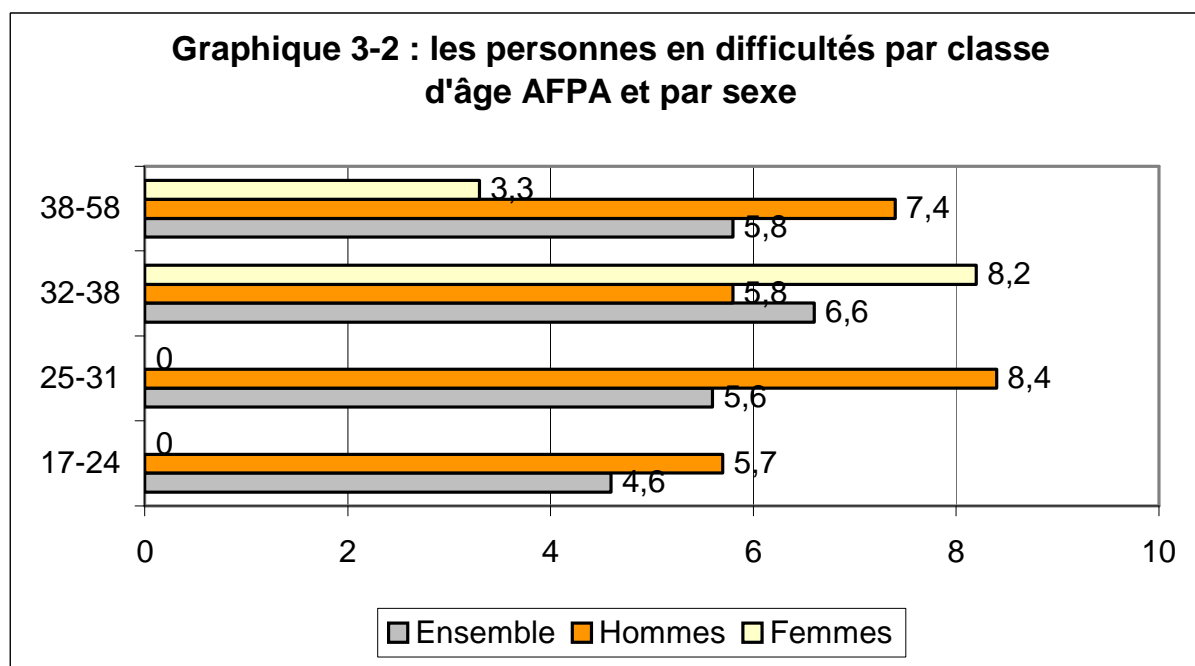
C'est la classe des 25-39 ans, la classe d'âge intermédiaire, qui à l'AFPA présente le plus fort taux de personnes en difficulté (6,20% de la classe d'âge) ; les plus jeunes (17-24 ans) présentant le taux le plus faible (4,6%).

Graphique 3-1 : Les personnes en difficulté par classe d'âge INSEE et par sexe



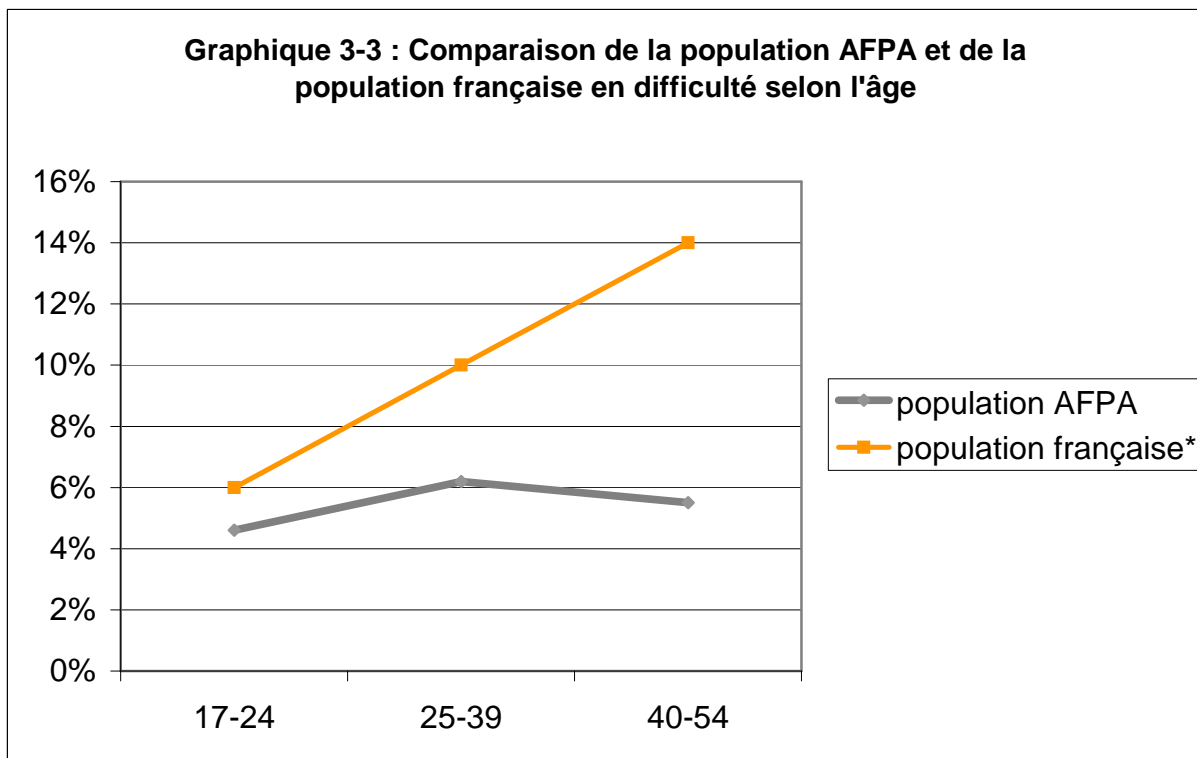
Ces taux restent toutefois relativement proches de celui de l'ensemble de la population AFPA (5,6%), comparativement aux différences constatées dans l'enquête IVQ.

Si nous constituons des classes d'âge plus représentatives de la population AFPA (**graphique 3-2**), nous trouvons le même type de résultat : la classe des 32-38 ans présente le plus fort taux de personnes en difficulté, 6,6% de cette classe d'âge, tout en restant relativement proche du taux de l'ensemble de la population AFPA.



Sur ce critère de l'âge, on constate de grandes différences entre les hommes et les femmes : En se référant aux 2 tableaux (classes d'âge INSEE et AFPA), on constate qu'aucune femme n'est en difficulté en dessous de 32 ans. En revanche, le taux de femmes en difficulté dépasse largement celui des hommes dans la classe des 32-38 ans : 8,2%, soit 5 points au-dessus de la moyenne de l'ensemble des femmes, contre 5,8% pour les hommes (légèrement en dessous de la moyenne des hommes). C'est la seule classe d'âge où le taux de femmes en difficulté est supérieur à celui des hommes, et où il l'est très fortement. Nous regarderons plus loin (critère du secteur professionnel) les caractéristiques de cette population de femmes qui se distinguent très nettement de l'ensemble des femmes.

Dans l'ensemble sur ce critère de l'âge, si les résultats de l'enquête IVQ semblent témoigner de la moindre scolarisation des plus âgés, ceux de l'enquête AFPA semblent eux confirmer son rôle « d'école de la deuxième chance » puisque ces chiffres montrent qu'elle accueille une proportion à peu près équivalente de personnes en difficulté dans chaque classe d'âge.



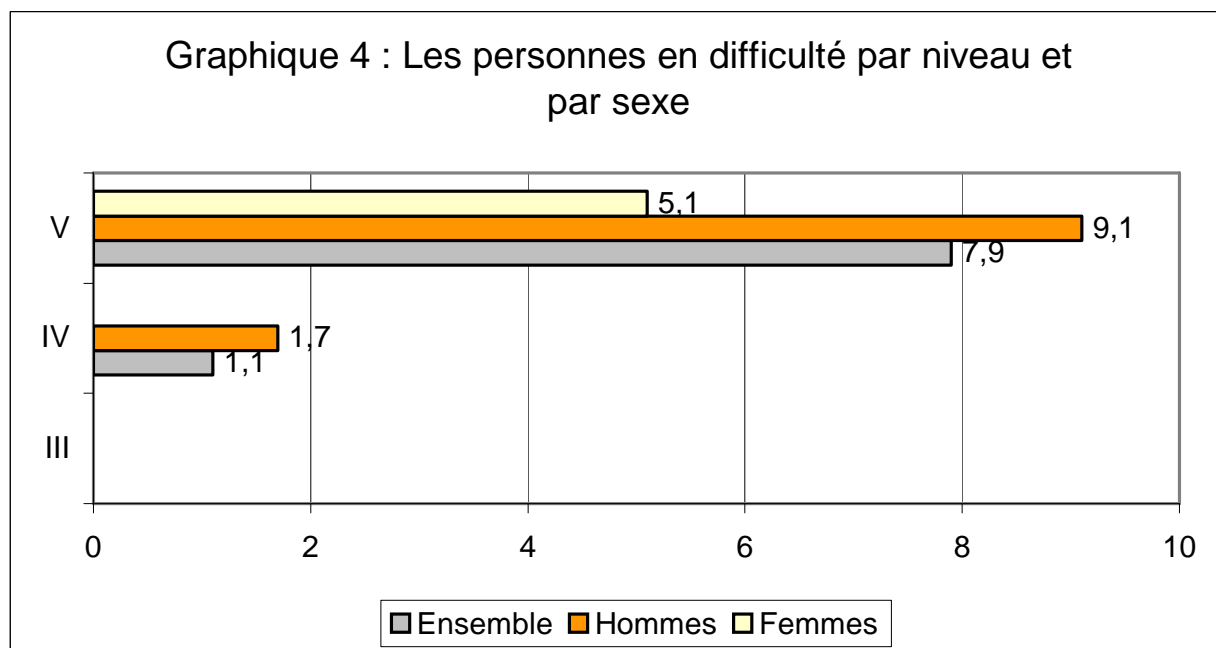
* source : ANLCI exploitation des données INSEE/enquête IVQ 2004/2005

Ce rôle de l'AFPA se confirme encore si l'on regarde les formations que suivent les personnes en difficulté :

Niveau de la formation suivie et rapport à l'écrit :

Les personnes en difficulté face à l'écrit se trouvent massivement dans les formations de niveau V (95,2% des personnes en situation d'illettrisme).

Ces personnes représentent 7,9% des stagiaires de niveau V, plus de 2 points au-dessus du taux de l'ensemble de la population AFPA.



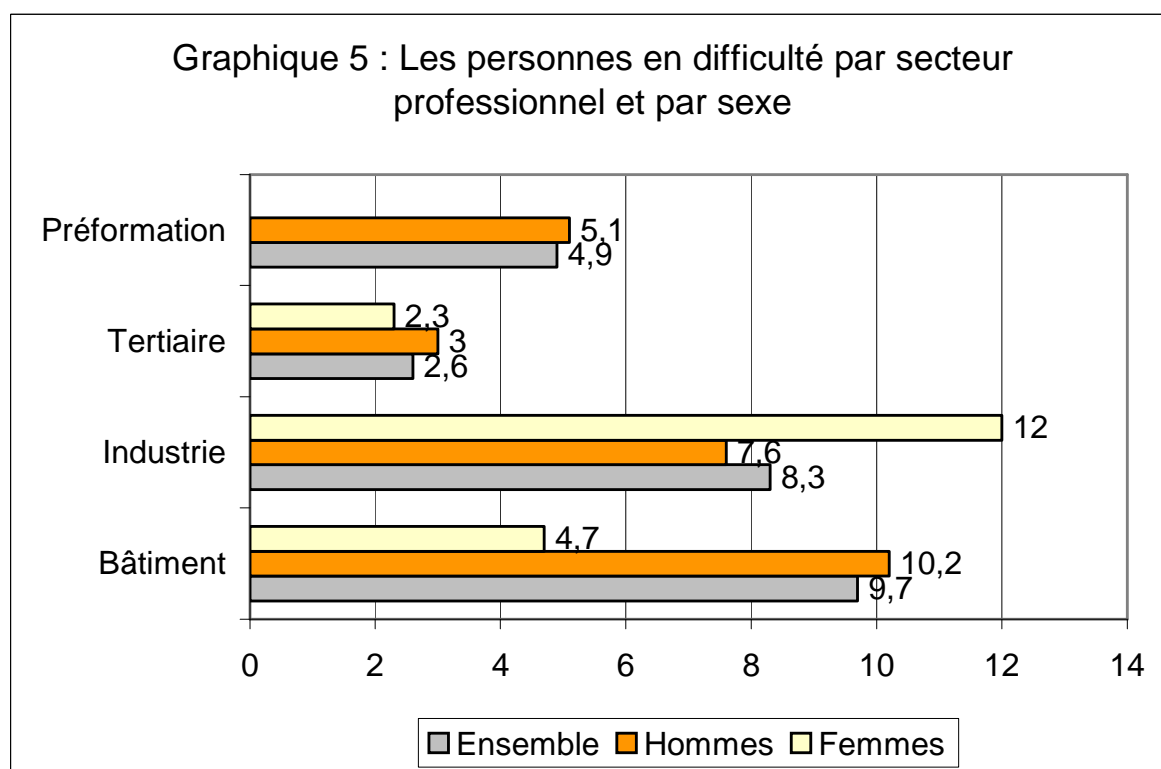
Rapporté à l'effectif des stagiaires de l'AFPA, ce chiffre représente près de 4000 personnes en difficulté suivant des formations qui doivent les conduire à une qualification de niveau V.

Aucun stagiaire de niveau III, et 1,1% des stagiaires de niveau IV, essentiellement des hommes, rencontrent des difficultés face à l'écrit.

Secteurs professionnels et rapport à l'écrit :

10 secteurs professionnels (dont celui des préformations) sont représentés à l'AFPA, de poids très inégaux (voir annexe 1, note méthodologique).

Ce sont les secteurs du bâtiment et de l'industrie qui présentent les plus forts taux de personnes en situation d'illettrisme : respectivement 9,7% et 8,3%. Aucune personne n'est en situation d'illettrisme dans le tertiaire administratif.



Nous retrouvons sur ce critère le fort contraste entre les hommes et les femmes :

- en dehors du tertiaire administratif, on trouve des hommes en difficulté dans tous les secteurs professionnels. En revanche, on ne trouve des femmes en difficulté que dans 4 secteurs (mécanique, électricité, bâtiment et tertiaire services).
- les personnes en difficulté dans le bâtiment sont majoritairement des hommes (10,2% des hommes de ce secteur) ; dans l'industrie, les femmes apparaissent proportionnellement plus en difficulté que les hommes, 12% par rapport à l'ensemble des femmes.

Toutefois, pour apprécier pleinement ces chiffres, il nous faut les rapporter, d'une part au poids que représente chacun des secteurs professionnels, d'autre part au poids que

représentent les hommes et les femmes dans ces secteurs (voir les tableaux **Illettrisme et secteurs professionnels** en Annexe 2) :

Dans le bâtiment (près d'1/4 du dispositif AFPA, l'un des 3 secteurs les plus lourds avec le tertiaire administratif et le tertiaire service), les femmes représentent moins de 8% de l'effectif. Le taux de femmes en difficulté dans ce secteur (4,7%) représente ainsi un effectif relativement faible. En revanche le taux d'hommes en difficulté dans ce secteur apparaît très significatif : **les hommes en difficulté s'orientent, majoritairement, vers le bâtiment**, notamment dans les formations de maçonnerie.

L'industrie totalise moins de 15 % du dispositif. Elle est représentée essentiellement par 3 secteurs professionnels : la métallurgie (3,5%), la mécanique (4%) et l'électricité (5,1%). Les femmes y sont en faible, voire très faible effectif, mais c'est dans ces formations que se concentrent les femmes en difficulté : 16,7% des femmes en mécanique, 31,2% des femmes en électricité (0% en métallurgie). **Si d'un point de vue statistique ces taux sont à regarder avec prudence du fait des faibles effectifs qu'ils représentent, ils indiquent toutefois que c'est vers ces formations que s'orientent principalement les femmes en difficulté.**

Il est à noter que, dans notre échantillon, aucune femme en dessous de 32 ans ne se trouve dans ces 2 secteurs. Si l'on considère en outre le fait que les femmes jeunes (<32 ans) sont 2 fois moins nombreuses que les plus âgées dans le bâtiment, on remarque que ce sont les effets cumulés de l'âge et du secteur professionnel qui peuvent expliquer la forte proportion de femmes en difficulté dans la classe des 32-38 ans.

Les hommes en difficulté dans l'industrie se trouvent principalement en mécanique (12,6% des hommes de ces formations), dans une moindre proportion en électricité (4,7%) et dans la métallurgie (4,6%).

Si l'on considère les deux sexes ensemble, c'est en mécanique que se trouvent la plus forte proportion de personnes en situation d'illettrisme (13,3% de la population de ces formations), pour l'industrie.

Le tertiaire services (plus d'1/4 du dispositif) est le seul secteur où les hommes et les femmes sont en proportion à peu près équivalente, mais en dehors du commerce et de la restauration, ils ne s'y forment pas du tout aux mêmes métiers : le transport et la réparation automobile pour les hommes, le tourisme et les services à la personne pour les femmes.

Dans ce secteur, on trouve à peu près la même proportion d'hommes et de femmes en difficulté face à l'écrit :

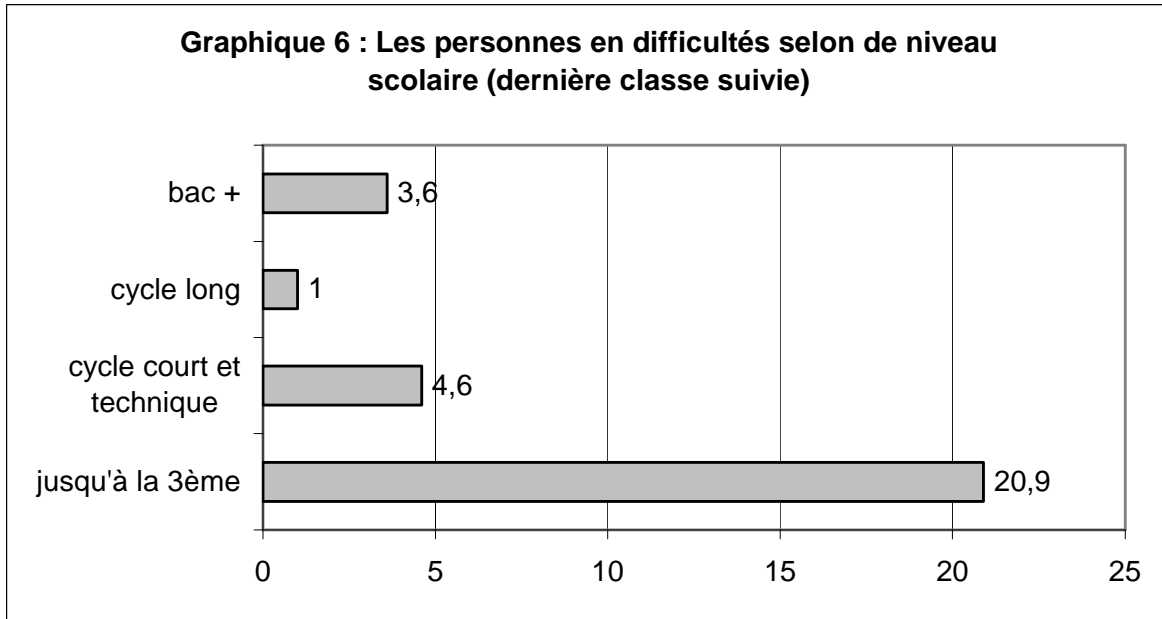
- 4,7% des femmes, dans les formations d'assistantes de vie et d'agents de restauration,
- 4,6% des hommes, principalement dans la réparation automobile. Il est à noter que le seul homme de l'échantillon qui suit une formation d'assistant de vie est en difficulté face à l'écrit.

Le secteur des préformations (près de 15% du dispositif) présente un taux de personnes en situation d'illettrisme légèrement inférieur à celui de l'ensemble de la population AFPA (4,9%). Aucune femme n'est en difficulté dans ce secteur, mais ce résultat est peu significatif du fait de leur trop faible effectif dans notre échantillon, 4%, alors qu'elles représentent 25,8% de la population AFPA de ce secteur (cet écart n'a pu être corrigé ; voir notre note méthodologique).

5,1% des hommes de ce secteur sont en difficulté face à l'écrit.

Niveau scolaire et rapport à l'écrit

Nous ne disposons de cette information que pour les 6/7 de notre échantillon. Cette proportion restant significative, nous avons conservé ce critère.



Le résultat est là aussi sans surprise : 1/5 des personnes de faible niveau scolaire (en dessous et jusqu'à la classe de 3^e) sont en difficulté face à l'écrit.

Plus surprenant : si seulement 1% sont en difficulté au niveau du baccalauréat, 3,6% le sont au-dessus du baccalauréat.

Il faut sans doute tenir compte ici du fait que ces informations sont basées sur les déclarations des personnes.

II - Comparaison du rapport à l'écrit des stagiaires avec leur résultats en formation

Ne sont considérés ici que les stagiaires de notre échantillon qui suivaient une formation qualifiante, préparant à un titre ou un CCP (pour lesquels se pose la question de la réussite). Nous avons donc sorti de l'échantillon les stagiaires en préformation, en ré-entraînement personnalisé et en perfectionnement personnalisé, même si quelques stagiaires parmi cette population se sont présentés et ont réussi à un titre ou un CCP.

L'échantillon est donc ramené à un effectif de 899, sur les 1035 stagiaires enquêtés.

Nous disposons des résultats de la formation pour la quasi totalité de l'échantillon : seule une formation n'est pas achevée à ce jour (elle se terminera en septembre 2007). Mais nous n'avons pas souhaité retarder davantage la production de ces seconds résultats.

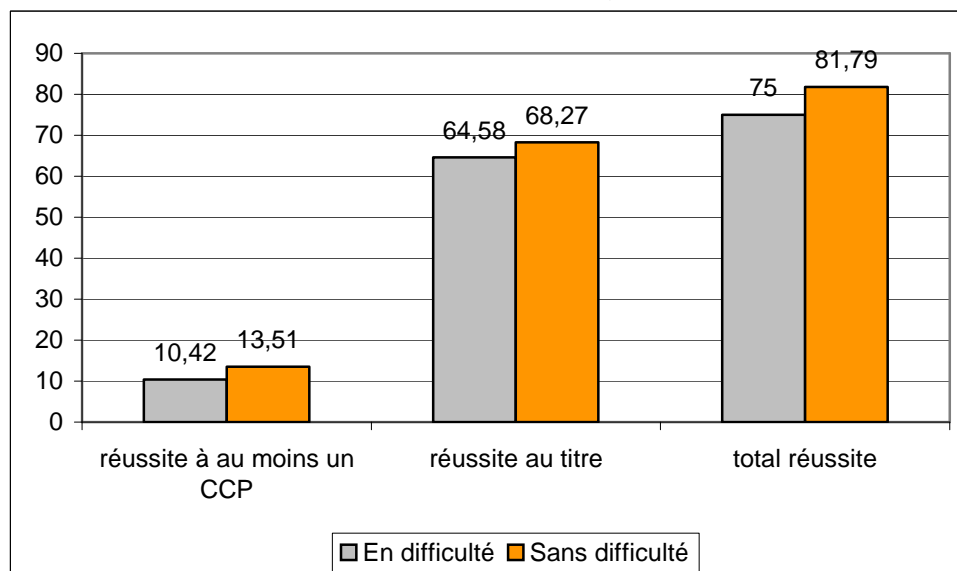
Pour analyser ces résultats, nous avons distingué :

- la réussite au titre,
- la réussite au CCP,
- l'échec (au titre ou au CCP),
- l'abandon,
- l'absence d'information (nous avons inclus dans cette catégorie les stagiaires qui n'ont pas achevé leur formation).

Nous avons ensuite comparé les 2 populations de stagiaires (en difficulté face à l'écrit et sans difficulté) selon ces 5 catégories de résultats.

Rapport à l'écrit et réussite en formation

Ces résultats sont présentés en pourcentage :



(Les effectifs dans les 3 catégories « échec », « abandon » ou « absence d'information » sont trop faibles s'agissant des personnes en difficulté pour que nous puissions en tirer une information valable).

On constate un peu moins de réussite chez les personnes en situation d'illettrisme par rapport aux autres, au titre comme au CCP, les taux des 2 populations restant toutefois relativement proches.

Ces taux peuvent être rapprochés des résultats nationaux pour 2006, 76% de réussite, sachant toutefois que les bases de calcul sont un peu différentes : il s'agit en effet pour ce dernier chiffre du taux de « validation de parcours », par un titre ou un CCP, prenant seulement en compte les stagiaires qui se sont présentés à l'examen, alors que dans la présente étude tous les stagiaires sont pris en compte.

Nous noterons que les personnes en difficulté ne réussissent pas forcément plus au CCP qu'au titre, ce qui constituait l'une des questions qui nous étaient posées.

Il est intéressant en revanche de noter que les échecs des personnes en difficulté face à l'écrit ne sont pas concentrés dans les formations vers lesquelles elles s'orientent le plus : **les maçons et les électriciennes en difficulté face à l'écrit** (voir ci-dessus, partie I) **ont tous obtenu le titre.**

Nous pouvons conclure pour cette deuxième série de résultats que **les personnes en situation d'illettrisme réussissent leur formation aussi bien que les autres.**

Nous avons vérifié que ces résultats n'étaient pas dûs au hasard en procédant au test du Khi deux qui a confirmé l'indépendance ici entre réussite en formation et rapport à l'écrit ($\chi^2=0,199$; $p=0,656$).

Se trouve ainsi confirmée notre hypothèse selon laquelle il n'y aurait pas moins de réussite chez les personnes en difficulté face à l'écrit ***principalement en raison du fait qu'elles s'orientent spécifiquement vers certaines formations.***

L'étude de la liaison entre capacités d'apprentissage et rapport à l'écrit (ci-dessous) apporte sur ce point un éclairage complémentaire : il y a d'autant plus d'indépendance entre illettrisme et réussite en formation que le choix de la formation a tenu compte des capacités d'apprentissage des personnes.

Nous compléterons ainsi notre conclusion en précisant que ***l'AFPA est en mesure de conduire à la réussite des personnes en situation d'illettrisme, ce d'autant plus que leur orientation s'est fondée sur la prise en compte de leurs capacités d'apprentissage dans les conditions pédagogiques en vigueur à l'AFPA.***

Conclusions :

Ces résultats font apparaître certaines spécificités du public accueilli par l'AFPA par rapport à l'ensemble de la population française :

Plus de 4000 personnes en situation d'illettrisme en France accèdent à une formation de l'AFPA devant les conduire principalement à une qualification de niveau V. Ces personnes se répartissent à peu près également dans toutes les classes d'âge.

Les femmes s'y trouvent moitié moins en situation d'illettrisme que les hommes, celles-ci s'orientant pour la plupart vers les formations du tertiaire administratif. Toutefois, les femmes en difficulté face à l'écrit, toutes âgées de plus de 32 ans, s'orientent vers les métiers de l'industrie, et en moindre proportion vers les services et le bâtiment.

Les hommes en difficulté s'orientent pour leur part plutôt vers le bâtiment, et en moindre proportion vers l'industrie et les services.

Les personnes en situation d'illettrisme à l'AFPA réussissent leur formation aussi bien que les autres stagiaires.

Note méthodologique

Evaluation du rapport à l'écrit

Au moment de la décision d'engagement de cette enquête, fin 2004-début 2005, nous disposons d'une référence nationale en matière d'évaluation de l'illettrisme : l'enquête INSEE « Information et vie quotidienne » (IVQ), réalisée en partenariat avec l'ANLCl³.

Nous rappelons que l'un des motifs de la mise en place de l'ANLCl fut la production de chiffres fiables, d'une référence stable, en matière d'évaluation de l'illettrisme. L'absence d'une telle référence pour la population française avait conduit jusqu'alors à une production de chiffres pour le moins disparates, le plus souvent fondés sur des enquêtes déclaratives.

Le document de présentation de l'enquête IVQ, réalisé par l'ANLCl (et disponible sur le site de cette agence), précise, p. 41 : « L'enquête Information et Vie Quotidienne a choisi la voie de la passation de tests et se propose de fournir (essentiellement) des données chiffrées de cadrage sur l'illettrisme en ayant recours à une démarche de mesure à l'aide d'épreuves standardisées des performances des individus face à des tâches de communication écrite ou orale en français standard ».

Notre choix s'est donc porté sur les outils mis en œuvre dans le cadre de cette enquête. Un accord pour utiliser ces instruments nous a été donné par l'ANLCl, qui en détient la propriété intellectuelle.

Nous avons retenu pour les besoins de notre enquête la seule évaluation de la littératie. L'enquête IVQ incluait également la numératie.

Le dispositif d'évaluation de la littératie consiste dans l'administration d'un premier « module », dit « d'orientation » qui permet de « déterminer les personnes susceptibles d'être en grande difficulté sur l'écrit. Cette suspicion d'illettrisme est vérifiée ensuite avec les épreuves d'un autre outil, le module ANLCl. »⁴

C'est ce dernier module qui constitue la mesure proprement dite de la littératie (rapport à l'écrit) :

Une première épreuve de compréhension orale a pour objectif de « contribuer à mettre la personne en confiance quant à ses compétences et de distinguer, à performances identiques, les personnes qui ont un problème de langue en général (orale+écrite) des personnes qui n'ont qu'un problème de langue écrite »⁵. Sans être

³ Deux enquêtes ont été réalisées : la première en 2002, auprès d'un échantillon de 1000 personnes, la seconde, fin 2004-début 2005 auprès d'un échantillon de 10 000 personnes, pour laquelle les outils ont été améliorés.

⁴ Extrait des documents de présentation des outils réalisé par le laboratoire PsyEF, de l'Université de Lyon II, concepteur, pour l'ANLCl, de ces outils.

⁵ idem

absolument déterminante pour distinguer les personnes relevant du « français langue étrangère » (FLE), cette épreuve permet toutefois de former des hypothèses qui resteront à confirmer, notamment en croisant les résultats avec des données biographiques. Pour distinguer les « FLE » l'INSEE a pris en compte le critère de la scolarisation en France, critère dont nous ne disposons pas pour les stagiaires de l'AFPA⁶.

Pour l'évaluation de la littératie proprement dite, ce module comporte 3 épreuves :

- lecture de mots,
- compréhension d'un texte simple,
- production de mots écrits.

Le contenu de ces épreuves, qui portent sur des compétences très élémentaires en matière de lecture et d'écriture (le terme consacré est celui de « compétences de base »), est cohérent avec la définition de l'illettrisme proposée par l'ANLCI :

« L'illettrisme qualifie la situation de personnes de plus de 16 ans qui, bien qu'ayant été scolarisées, ne parviennent pas à lire et comprendre un texte portant sur des situations de leur vie quotidienne, et/ou ne parviennent pas à écrire pour transmettre des informations simples ».

Dans l'enquête IVQ ces évaluations se déroulaient essentiellement en passation individuelle. Pour des raisons économiques, nous avons souhaité que le module « d'orientation » puisse être administré en passation collective.

A la demande de l'ANLCI, le laboratoire PsyEF s'est chargé de l'adaptation de l'outil, intitulé alors « Module Initial Collectif ». Une expérimentation réalisée dans 9 régions au cours du premier semestre 2005 a permis d'en vérifier la validité.

Le module ANLCI a été administré à l'identique, en passation individuelle.

Constitution de l'échantillon

Dans un premier temps nous avons analysé les caractéristiques de la population des stagiaires de l'AFPA à partir des entrées en formation au cours de l'année 2003, selon 4 critères : le sexe, l'âge, les secteurs et sous-secteurs des formations suivies et leur niveau.

A partir de ce profil nous avons ciblé les formations qui feraient l'objet de l'enquête dans les 12 régions participantes.

Au moment de l'exploitation des résultats, l'INSEE a procédé au redressement de l'échantillon en appliquant une pondération à chacune des personnes enquêtées afin de le rapprocher le plus possible du profil de la population AFPA. L'enquête s'étant déroulée fin 2005-début 2006, nous avons à ce moment-là actualisé ce profil en prenant en compte les sorties 2005.

Nous présentons ci-dessous le profil de la population AFPA (sorties 2005) et le profil pondéré de notre échantillon (en pourcentages) :

⁶ Les résultats à cette épreuve de compréhension orale ont été exploités et sont présentés en annexe 3.

Répartition par sexe

	Profil réel (sorties 2005)	Profil pondéré (échantillon)
Femmes	32,09%	32,27%
Hommes	67,91%	67,73%

Répartition par niveaux et par sexe

niveaux	Profil réel (sorties 2005)				Profil pondéré (échantillon)		
	II	III	IV	V	III	IV	V
Femmes	14,12	26,14	47,65	27,10	31,13	37,46	28,47
Hommes	85,88	73,86	52,35	72,90	68,87	62,54	69,29
Total	0,11	8,37	24,74	66,77	8,47	24,7	67,31

Répartition par classes d'âge et par sexe

Profil réel (sorties 2005)

classes d'âge	moins de 25	25-31	32-38	plus de 38
Femmes	21,59	28,22	34,39	41,9
Hommes	78,41	71,78	65,61	58,10
Total	22,74	26,04	21,68	29,55

Profil pondéré (échantillon)

classes d'âge	17-24	25-31	32-38	39-58
Femmes	19,23	33,30	33,32	40,43
Hommes	80,77	66,70	66,68	59,57
Total	23,40	22,40	22,50	31,70

Répartition par secteurs et par sexe

Secteurs	Profil réel (sorties 2005)			Profil pondéré (échantillon)		
	ensemble	femmes	hommes	ensemble	femmes	hommes
A - AGRICULTURE et MATIERES ANNEXES – PECHE et INDUSTRIE de la NAVIGATION	0,62	12,34	87,66	0,60	34,85	65,15
B - BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS	24,73	7,47	92,53	24,70	9,10	90,9
C - METALLURGIE et TRANSFORMATION des METAUX	3,49	3,82	96,18	3,50	6,36	93,64
D - MECANIQUE	3,96	15,48	84,52	4,00	16,49	83,51
E - ELECTRICITE INDUSTRIELLE - ELECTROTECHNIQUE - FROID - ELECTRONIQUE - AUTOMATISMES –	5,15	4,87	95,13	5,10	11,59	88,41

INFORMATIQUE INDUSTRIELLE						
F - TEXTILE HABILLEMENT TRAVAIL DES ETOFFES, DES CUIRS ET PEAUX	0,79	78,04	21,96	0,80	91,54	8,46
G - CHIMIE PHYSIQUE BIOCHIMIE BIOLOGIE	0,80	14,57	85,43	0,80	6,35	93,65
H - FONCTIONS OU TECHNIQUES DU SECTEUR TERTIAIRE	19,81	61,88	38,12	19,80	68,03	31,97
J - TERTIAIRE : SERVICES - COMMERCE - TOURISME - LOISIRS	25,89	47,74	52,26	25,90	51,39	48,61
Y - PREINSERTION PREFORMATION	14,77	25,88	74,12	14,79	4,04*	95,96

*L'échantillon présente une sous-représentation de la population féminine dans le secteur des préformations qui n'a pu être corrigée.

Déroulement de l'enquête

Elle s'est déroulée de septembre 2005 à mars 2006.

Les enquêteurs sont des psychologues du travail de l'AFPA.

12 régions ont participé à cette enquête, dans lesquelles 18 psychologues se sont portés volontaires.

Les régions dans lesquelles s'est déroulée l'enquête sont les suivantes : Alsace, Centre, Champagne-Ardennes, Franche-Comté, Ile de France, Limousin, Nord-Pas de Calais, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, PACA.

Les psychologues ont reçu une formation aux outils, assurée par le laboratoire PsyEF.

L'enquête a consisté dans l'administration des 2 modules, en 2 temps :

- administration du « Module Initial Collectif » par chaque psychologue auprès de groupes d'environ 20 stagiaires (dans les formations ciblées en fonction des caractéristiques de l'échantillon).
- administration du module ANLCI, en passation individuelle, aux stagiaires situés en dessous d'un seuil (déterminé par le laboratoire PsyEF) suite à la passation du premier module. Afin de ne pas stigmatiser ces derniers, le module ANLCI a été administré également à d'autres stagiaires des mêmes formations choisis au hasard.

Les résultats au module ANCLI ont été saisis par les psychologues et transmis par nos soins à l'ANLCI et à l'INSEE pour exploitation (production des profils des stagiaires selon leur rapport à l'écrit).

Exploitation des données

Les données recueillies ont été transmises à l'ANLCI et à l'INSEE pour une première exploitation qui a permis de déterminer le profil des stagiaires selon leur rapport à l'écrit :

- de graves difficultés : moins de 40% de réussite dans au moins l'un des 3 domaines fondamentaux de l'écrit,
- de fortes difficultés : moins de 60% de réussite dans au moins l'un des 3 domaines fondamentaux de l'écrit,
- quelques difficultés dans au moins l'un des 3 domaines fondamentaux de l'écrit,
- pas de difficulté.

Les personnes considérées en situation d'illettrisme sont celles qui présentent de graves difficultés ou de fortes difficultés dans au moins l'un des trois domaines fondamentaux de l'écrit.

Ces résultats ont ensuite été croisés par nos soins (D. Chartier) avec les caractéristiques de notre population : sexe, âge, niveau, secteur et sous-secteur de la formation suivie.

ANNEXE 2

Illettrisme et secteurs professionnels à l'AFPA

Rapport à l'écrit des hommes dans les secteurs professionnels (en pourcentage)

	agriculture	bâtiment	métallurgie	mécanique	électricité	textile	chimie	administratif	services	préformation niveau V	préformation niveau IV	
en difficulté	12,3	10,2	4,6	12,6	5,7	42,9	4,6	0	4,6	8,1	2,2	
sans difficulté	87,7	89,8	95,4	87,4	94,3	57,1	95,4	100	95,4	91,9	97,8	
poids du secteur dans la population afpa (hommes)	0,6	33,1	4,8	4,9	6,7	0,1	1,1	9,3	18,5	10,4	10,5	100% des hommes

Rapport à l'écrit des femmes dans les secteurs professionnels (en pourcentages)

	agriculture	bâtiment	métallurgie	mécanique	électricité	textile	chimie	administratif	services	préformation niveau V	préformation niveau IV	
en difficulté	0	4,7	0	16,7	31,2	0	0	0	4,7	0	0	
sans difficulté	100	95,3	100	83,3	68,8	100	100	100	95,3	100	100	
poids du secteur dans la population afpa (femmes)	0,7	7	0,7	2	1,9	2,2	0,2	42	41,5	1,3*	0,6*	100% des femmes

* non significatif

Rapport à l'écrit des stagiaires de l'AFPA (hommes+femmes) dans les secteurs professionnels (en pourcentage)

	agriculture	bâtiment	métallurgie	mécanique	électricité	textile	chimie	administratif	services	préformation niveau V	préformation niveau IV	
en difficulté	8	9,7	4,3	13,3	8,7	3,6	4,3	0	4,6	7,6	2,1	
sans difficulté	92	90,3	95,7	86,7	91,3	96,4	95,7	100	95,4	92,4	97,9	
poids du secteur dans la population afpa	0,6	24,7	3,5	4	5,1	0,8	0,8	19,8	25,9	7,5*	7,3*	100% de la population AFPA

* non significatif
(répercussion de la sous-
représentation des
femmes, voir note tableau
femmes)

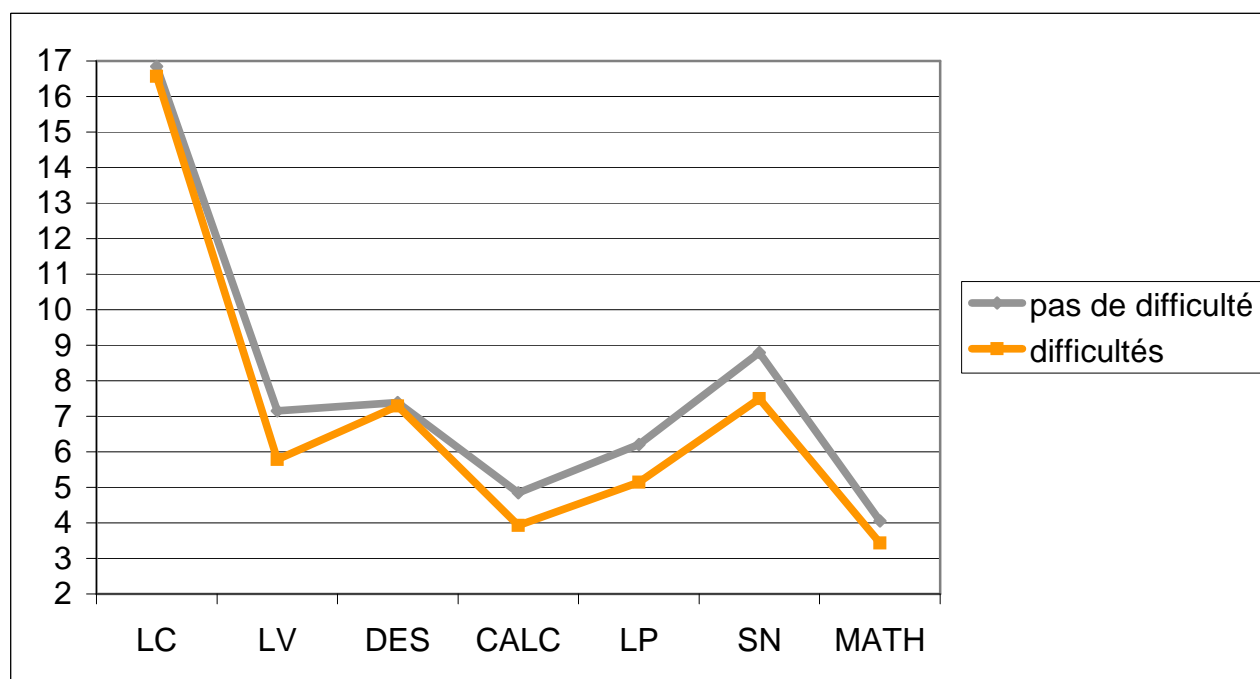
Résultats complémentaires :

Rapport à l'écrit et capacités d'apprentissage

Nous avons étudié la liaison entre le rapport à l'écrit et les capacités d'apprentissage (efficacité cognitive) évaluées en amont de la formation.

Seules les données pour les 73 stagiaires ayant passé le SPE129 dans sa version longue ont pu être exploitées, les effectifs pour les autres tests étant trop faibles.

La comparaison des moyennes aux différents subtests entre les deux populations (en difficulté et sans difficulté face à l'écrit) montrent dans l'ensemble des écarts assez faibles et non significatifs, sauf pour le subtest LV qui évalue l'aptitude spatiale (différence significative à $p = .044$).⁷
(graphique ci-dessous)



On notera toutefois que les moyennes des personnes en difficulté sont, pour l'ensemble des subtests, systématiquement inférieures à celles des personnes sans difficulté, ce qui tend à confirmer l'existence d'une liaison, outre la logique visuelle,

⁷ Cette différence en défaveur des personnes en situation d'illettrisme, s'agissant de ce subtest, nous paraît en cohérence avec l'approche (Richaudeau, 1976, notamment) qui fait reposer le mécanisme de lecture sur la perception visuelle (« l'écrit est un langage pour l'œil »). L'étude de cette liaison mériterait d'être approfondie.

entre rapport à l'écrit et capacités d'apprentissage. Cette tendance mériterait toutefois d'être mieux établie à partir de données plus conséquentes.

Compréhension écrite et compréhension orale

Nous disposons de ces données pour les stagiaires qui ont passé le « module ANLCl », soit 146 personnes (Cf. note méthodologique).

La question ici était de savoir si l'on pouvait identifier dans notre échantillon des personnes relevant plutôt du FLE que de l'illettrisme.

Selon les critères retenus par les concepteurs de l'outil (Laboratoire Psy-EF), peuvent être considérées comme relevant du FLE, les personnes ayant des difficultés de compréhension à l'oral, mais ne rencontrant pas de difficulté à l'écrit.

En revanche les personnes en situation d'illettrisme ont de moins bons résultats à l'écrit qu'à l'oral.

Nous rencontrons à peu près le même pourcentage (un peu moins de 25%) de personnes rencontrant des difficultés à l'oral dans les deux populations (en difficulté et sans difficulté face à l'écrit)⁸.

On pourrait faire l'hypothèse que les personnes sans difficulté à l'écrit mais en difficulté à l'oral, relèvent du FLE. Cependant, ne disposant pas de données biographiques permettant d'aller plus loin (scolarisation en France ou non), nous ne pouvons vérifier cette hypothèse.

Par ailleurs, l'étude de la liaison entre compréhension orale et compréhension écrite fait apparaître une dépendance entre ces deux variables ($p=0,002$). Cette liaison pose la question de l'impact de la maîtrise de l'écrit sur les capacités linguistiques générales. Mais ce n'est pas ici le lieu de traiter plus avant cette question.

⁸ Nous rappelons que l'épreuve de compréhension orale n'a, bien évidemment, pas contribué à l'évaluation du rapport à l'écrit.